



FFvolley

OPÉRATION SMASHY



Dossier
à destination des organisateurs

Cette action d'initiation et de découverte du Volley-Ball s'inscrit dans un projet global de développement d'une structure fédérale (club, comité, ligue)



Elle s'adresse aux enfants qui peuvent être dans les structures suivantes :

ECOLES ÉLÉMENTAIRES en priorité

ainsi qu'aux écoles municipales des sports, centres de loisirs sans hébergement, temps d'aménagement péri scolaire

Une « Opération SMASHY » est un cycle de **6 séances consécutives minimum** qui permet à l'enfant de se familiariser avec l'activité Volley-Ball.

Ce dossier a vocation à accompagner les structures souhaitant organiser une « Opération SMASHY ».

1- CONNAITRE LE MILIEU SCOLAIRE

- pour s'y retrouver dans l'EPS à l'école élémentaire
- l'organisation de l'enseignement élémentaire

2- DÉMARCHE POUR INTERVENIR DANS UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

3- RAPPEL DES TEXTES RÉGISSANT LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

4- DOTATIONS FÉDÉRALES

- Pour le club porteur de l'opération
- Pour l'élève

5- ANNEXES

- Lettre type à l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Fiche classe
- Courrier type pour les parents de l'élève

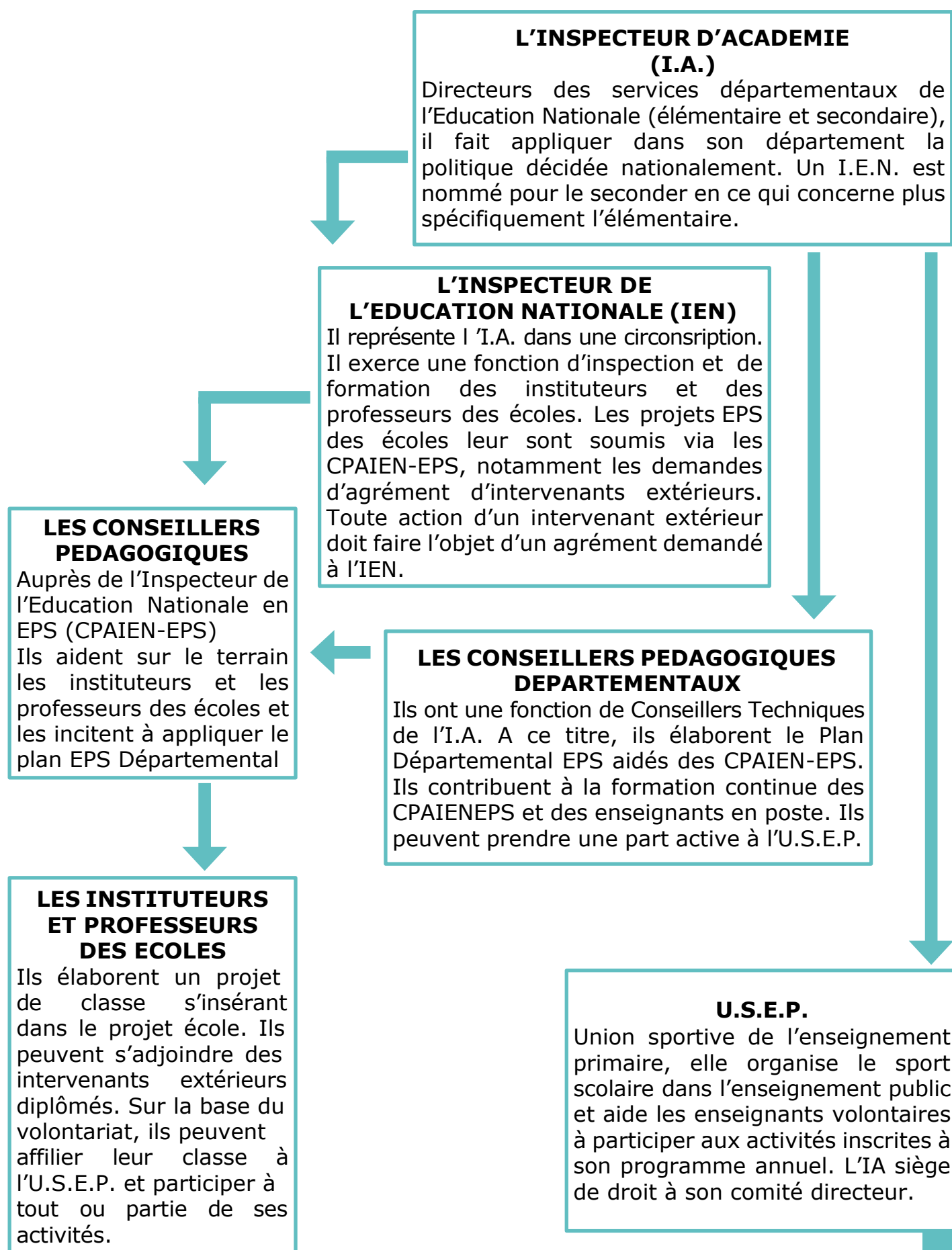


1- CONNAÎTRE LE MILIEU SCOLAIRE

VOIE HIERARCHIQUE	ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	VOLLEY-BALL
MINISTRE	MINISTRE	FRANCE	FÉDÉRATION
RECTEUR	ACADÉMIE	RÉGION	LIGUE
INSPECTEUR ACADEMIE	DÉPARTEMENT	DÉPARTEMENT	COMITÉ DEPARTEMENTAL
INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE	CIRCONSCRIPTION <i>Groupement de plusieurs écoles sur un secteur géographique particulier (plusieurs circonscriptions sur une ville importante, une circonscription peut correspondre à une ville, une circonscription peut couvrir plusieurs villes)</i>	COMMUNE	CLUB



1- CONNAÎTRE LE MILIEU SCOLAIRE



2- DÉMARCHE POUR INTERVENIR DANS UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- 1 Le projet est élaboré en concertation entre le milieu scolaire (écoles, classes...) et le milieu fédéral (club, comité, ligue) :
 - objectifs et pertinence du cycle,
 - organisation (lieu, durée, fréquence, nombre de classes, nombre d'élèves, formation des enseignants),
 - matériels nécessaires (utilisés, fournis),
 - identification de l'intervenant extérieur (voir page 7 les textes régissant ces intervenants),
 - fonctionnement du PASS SMASHY et de la licence événementielle (voir explications page 9).
- 2 Le responsable du projet écrit à l'IEN de la circonscription pour l'informer de son intention de prendre contact avec le CPAIEN-EPS, les directeurs d'école et les enseignants pour leur proposer l'Opération Smashy (voir lettre type en annexe page 10).
- 3 Il propose l'Opération Smashy :
 - au conseiller pédagogique auprès de l'Inspecteur de l'Education Nationale (CPAIEN-EPS),
 - au directeur de l'école visée,
 - aux professeurs des écoles et instituteurs de l'école visée.
- 4 Une fois le projet validé par tous, le directeur de l'école programme alors le démarrage des actions avec l'intervenant extérieur.

Toutes les parties prenantes doivent approuver l'ensemble du projet pour la réussite de celui-ci !

3- RAPPEL DES TEXTES RÉGISSANT LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

«Ces activités s'intègrent nécessairement au projet pédagogique de la classe qui est lui-même la traduction des objectifs du projet d'école»

(Circulaire n°92-196 du 03/07/1992, BO n°29 du 16/07/1992)

«L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. Il ne se substitue pas à lui.»

(Circulaire n°92-196 du 03/07/1992, BO n°29 du 16/07/1992)

« Dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, les intervenants extérieurs doivent être agréés par l'IA-Dasen, qu'ils interviennent en tant que professionnels ou en tant que bénévoles. L'agrément est délivré après vérification des compétences dites techniques et de l'honorabilité de l'intervenant.

Les intervenants titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité (...) sont réputés agréés pour l'activité concernée. Néanmoins, la délivrance de l'agrément n'emporte pas autorisation à intervenir sur le temps scolaire (...) sans l'autorisation préalable du directeur d'école.

Les intervenants extérieurs agissent sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. »

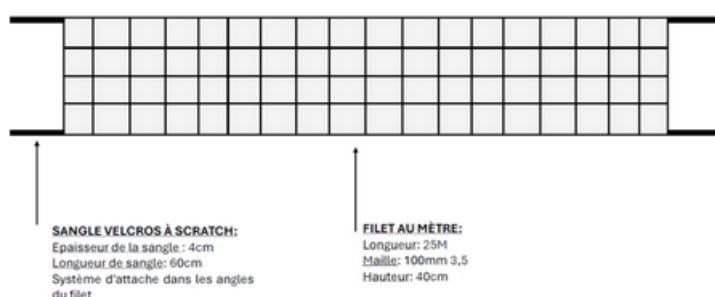
(Circulaire n°2017-116 du 06/10/2017)

■ POUR LE CLUB PORTEUR DE L'OPÉRATION

- Le classeur pédagogique SMASHY en version numérique (disponible en [cliquant ici](#))
- Les affiches « Apprends le volley avec Hugo et Lily » en version numérique (disponible en [cliquant ici](#))



- Un filet de 25 mètres à installer dans les cours d'écoles ou city-stade avec 4 sangles

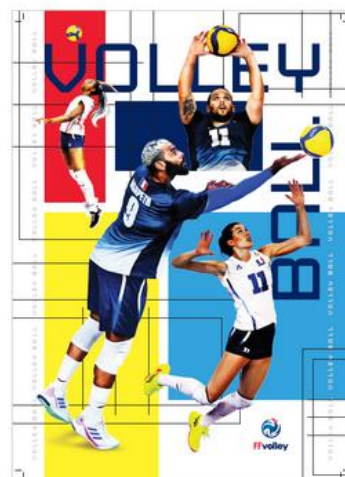


- Un lot de 5 ballons de plage FFvolley



■ POUR L'ÉLÈVE

- Un poster par élève (21 cm x 29,7 cm)
- Un diplôme par élève (21 cm x 29,7 cm)



- Un PASS SMASHY

C'est un titre de participation non nominatif attribué gratuitement et automatiquement à tout élève prenant part à un cycle SMASHY, dès lors que celui-ci est dûment déclaré sur l'Espace Clubs.

Ce titre de participation est matérialisé par un diplôme SMASHY, qui sera envoyé par la FFvolley à la structure portant l'opération SMASHY, à la suite de sa validation.

Ce diplôme sera remis ensuite chaque jeune ayant pris part au cycle d'initiation, ce qui lui donnera l'opportunité de venir réaliser un essai d'une ou plusieurs séances dans le GSA (Groupement Sportif Affilié à la FFvolley) de son choix.

- Une licence événementielle

C'est une licence attribuée de manière gratuite et nominative via une saisie dans l'Espace Clubs à partir des informations données : nom, prénom et date de naissance du participant. Elle permet à son détenteur de moins de 15 ans (= licence M15 et plus jeunes) de bénéficier gratuitement de sa 1ère licence compétition extension volley-ball, outdoor ou para volley (hors cotisation club) dans le GSA de son choix.

Un courrier de la fédération validant la « licence événementielle » sera transmis à l'adresse mail rattachée à la licence saisie.

Une information au sujet du club organisateur de l'opération peut également être donnée aux parents d'élèves par l'éducateur/éducatrice.

■ LETTRE TYPE À MADAME OU MONSIEUR L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Madame/Monsieur
Diplômé(e) d'État Volley-Ball
N° carte professionnelle

à Madame/Monsieur l'Inspecteur de
l'Éducation Nationale

à xxx, le / /

Objet : Etude de la possibilité de mise en place d'une opération découverte «Smashy» / initiation au Volley-Ball dans votre circonscription.

Madame/Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

Dans le cadre de l'opération «Smashy» développée par la Fédération Française de Volley (qui fait l'objet de conventions entre l'Éducation Nationale, l'USEP, l'UGSEL et la FFVolley), nous étudions la possibilité d'insérer cette action dans le projet EPS de certaines de vos écoles.

Cette opération a pour objectif de faire découvrir le volley-ball aux enfants des écoles élémentaires et de développer les compétences en volley-ball des enseignants des classes concernées.

Dans cette perspective, nous souhaiterions prendre contact avec votre CPAIEN- EPS pour étudier les modalités les plus appropriées à notre intervention.

En espérant que vous voudrez bien examiner cette requête avec bienveillance, je vous prie de d'agréer Madame/Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale mes salutations respectueuses.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE CLUB

Nom du Club : N° Affiliation

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉCOLE

Nom de l'école :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : mail :

Niveau de la classe : PS/ MS / GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2

Enseignant (NOM - Prénom) :

Effectif de la classe

Code École

3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉDUCATEUR

NOM Prénom :

Diplômes : ☐ Brevet d'Etat ☐ Diplôme fédéral

Qualification éducateur :

Rattachement éducateur : ☐ Club ☐ Ville ☐ Comité ☐ Ligue ☐ Autre**4. RENSEIGNEMENTS DIVERS**Financement : ☐ Club ☐ Ville ☐ Comité ☐ Ligue ☐ Autre

Nombre de semaine du cycle : Période du au

Horaires : matin / après-midi

Jours : Lundi / mardi / mercredi / jeudi / vendredi

5. ENVOI DU MATÉRIEL

Adresse d'expédition :

☐ Club ☐ Comité ☐ Ligue ☐ ÉcoleDate - signature Directeur/Directrice -
cachet école

■ COURRIER TYPE POUR LES PARENTS DE L'ÉLÈVE



Chers parents,

Dans le cadre du programme d'éducation physique et sportive, votre enfant a participé à un cycle de volley-ball au sein de son école, en présence d'un éducateur sportif diplômé d'Etat. Ce cycle de découverte et d'initiation au volley-ball s'insère dans une action nationale de développement relayée dans toutes les régions, et nommée opération « SMASHY ».

A l'issue de ce cycle votre enfant a reçu (ou va recevoir) un sticker ainsi qu'un diplôme Smashy.

S'il souhaite continuer le Volley-Ball dans un club et dans l'année qui suit la participation à ce cycle, il pourra le faire à un tarif réduit, grâce à la gratuité de la licence. Pour cela il suffira de fournir au club d'accueil le présent courrier, ou le diplôme SMASHY, lors de l'inscription.

Vous pouvez trouver la liste complète des clubs de votre département ou région sur le site internet : www.ffvolley.org.

Dans l'espoir de pouvoir très bientôt vous retrouver autour d'un terrain de volley, je reste à votre disposition pour tout renseignement.

Sportivement,

NOM Prénom
Fonction



Contact :

Yvan MAIROT – Lilian GARRIC
06.02.02.01.56 – 07.44.31.26.96
yvanmaillot.developpement@ffvb.org – lilian.garric@ffvb.org

2/4 rue des Sarrazins - 94000 - Créteil
01 58 42 22 22 ffvb@ffvb.org

www.ffvolley.org



@FFVolley